

Compte Rendu de l'audio-conférence du 20/10/2020 – DDFIP42

Situation sanitaire liée au Covid-19 :

Le taux de positivité dans le département de la Loire est le plus élevé de France. Le respect des consignes sanitaires doit faire l'objet de toutes les attentions. Le directeur a d'ailleurs communiqué récemment avec les chefs de services pour leur indiquer la conduite à tenir en cas d'agent positif, cas contact ou en attente de résultat de test.

Afin de pouvoir prendre les mesures adéquates, les services RH ont besoin de connaître tous les cas positifs. Il est rappelé qu'ils sont tenus à la confidentialité.

La direction a confirmé que depuis mi-août 24 agents ont été testés positif.

La vigilance est de mise et chacun doit s'attacher à respecter les règles sanitaires en vigueur. Le directeur a précisé que les agents qui ne respecteraient pas l'obligation du port du masque au travail seraient susceptibles d'être sanctionnés.

Télétravail

Le nombre de télétravailleurs, notamment sur la métropole stéphanoise, doit augmenter. Aussi, un recensement des agents volontaires est en cours. Une trentaine de portables peuvent être déployés et la solution d'équipement de TINY peut permettre d'augmenter ce nombre. Cette dernière solution est plus contraignante car elle nécessite pour les agents de disposer à leur domicile d'une connexion filaire et d'un endroit dédié pour y installer un écran, un clavier et une souris.

Il est à noter que les demandes seront étudiées en fonction de plusieurs critères : agent dans un bureau individuel, prenant les transports en commun ou souhaitant faire une demande de télétravail après la période de crise sanitaire.

A noter, que ce recensement est fait en dehors de la campagne annuelle de télétravail.

NRP:

Le ministre et le directeur général ont confirmé les opérations NRP prévue pour 2021 :

Au 01/01/2021 :

- fermeture de la trésorerie de Bourg-Argental dont l'intercommunalité et les communes seront transférées à la trésorerie d'Annonay, sauf 4 communes transférées au SGC Loire Sud. Les ESMS seront transférés à la trésorerie de GOCH et l'impôt au SIP Sud.

- fermeture de la Trésorerie de Renaison au bénéfice du SGC Loire Nord pour le SPL, de la trésorerie hospitalière Loire et Forez pour les ESMS et du SIP de Roanne pour l'impôt.

- La partie SPL de SEBA sera transférée au SGC Loire Sud sauf les ESMS qui rejoindront la trésorerie de GOCH.

Au 01/09/2021 :

- Fermeture de la trésorerie de Boën qui rejoindra le SGC de Montbrison sauf pour les ESMS et EPS qui seront transférés à la trésorerie hospitalière Loire et Forez.

- Les ESMS du SGC Loire Sud seront transférés à la trésorerie de GOCH.

Au 01/01/2021, 2 postes de conseillers aux décideurs locaux seront créés en même temps que les deux SGC Loire Sud et Loire Nord.

Au 01/09/2021, un poste de conseiller sera créé en même temps que le SGC de Montbrison.

***Votre Section CFTC-DGFIP vous le rappelle : respecter les règles sanitaires, de distanciation et les gestes barrières, c'est vous protéger en protégeant les autres.
N'hésitez pas à prendre contact avec nous en cas de besoin.***

Section Locale CFTC Finances Publiques

La Secrétaire Départementale

Maryline LACPATIA

DDFIP de La Loire

11, rue Mi-Carême – 42007 Saint-Etienne Cedex 1

Tel : 04 77 47 85 54

maryline.lacpatia@dgfip.finances.gouv.fr